

7-1893



L'Coloriste Enlumineur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAÎSSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement 1 an, 15 francs

Six mois, 8 francs

DESCLEE DE BROWWER
Éditeurs rue S. Sulpice 30, Paris.

Soc. St Augustin.

COMMISSION  Fabrication française recommandée  EXPORTATION 
aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

VVE A. MERCIER
1 rue du Sommerard Parcheminier
Spécialité de Veau Vélin et Parchemins pour la Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels, Livres d'heures.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.



RELIGION (Art. de)
DELATOUR & C^e Vve FENOUILLET Sucré
PARIS, 22 rue de Picardie, PARIS.
Croix rondes et Croix plates, Croix en peluche et bénitiers.
ARTICLES SPÉCIAUX POUR PÉLERINAGES.
Médallons en tous genres et toutes langues.
Cadres en tous genres, pour photographies, sujets religieux, etc.
Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

FABRIQUE D'EVENTAILS
et Ecrans pour Corbeilles de Mariage et Cadeaux
PEAUX, SOIE, GAZE, CRÈPE apprêtés pour peindre
RÉPARATIONS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRE
H. TEMPLIER,
9, Boulevard St-Denis, PARIS.
Maison de confiance particulièrement recommandée.
Fournisseur des Etablissements religieux.

Pour tous vos travaux nécessitant l'emploi des GELATINES en feuilles et en cartes préparées pour peinture, adressez-vous en confiance chez
TOPART & DE SOYE, Fabricants
5 rue Debelleye, PARIS
Franco Echantillons en se recommandant du Journal

NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc. à la Maison de L'ARC-EN-CIEL, 15, rue Raugraff, Fournisseur des principaux établissements religieux.

CARTES DE CONGRATULATION
POLYCRHOMES
Formats variés à fr. 10-00, 5-00, & 2-50
les cent exemplaires
Société de Saint-Augustin.

— A. LIPS —
5 rue Nicolas Flamel.
Dépôt des Papiers du Japon de la Manufacture Impér.
Dépôt du Papier Opaline pour Images religieuses.
Dépôt du Papier à la forme de Van Gelder Zonen.

Maison CHENAL & G. EDOUARD
V. MULARD Succ^r
Ft de Couleurs superfines pour la peinture à l'huile, l'enluminure, l'aquarelle, la gouache, le pastel, etc.
Encres de Chine véritables, 1^{re} qualité.
FOURN. DE NOMBREUSES COMMUNAUTÉS.
8 rue Pigalle, PARIS.
COULEURS SPÉCIALES POUR FLEURS ARTIFICIELLES.

COULEURS EXTRA-FINES pour la MINIATURE
en tubes, moites, tablettes, pastilles — Couleurs à l'huile, Boîtes garnies pour le pastel, le dessin, la peinture, Articles de dessin, de peinture et sculpture.
13 Méd. aux Expositions — Fr^e Tarif
CHEVILLET,
A. GRENIER, Succ. 31 R N^e Temple, PARIS.

ALMANACH illustré des Familles pour 1894.
Prix : fr. 0-50 — En vente à la Société de Saint-Augustin.

AVIS IMPORTANT.

Le Coloriste Enlumineur met à la disposition de ses lectrices et abonnées, ses ateliers de dessin et d'enluminure, pour la composition et l'exécution de tous travaux artistiques : croquis, dessins au trait ou en couleurs, pages enluminées, souvenirs de mariage et autres, diplômes, menus à sujets spéciaux, armoiries, aquarelles etc.

Des avant-projets sont soumis aux clients, en même temps que des prix raisonnables leur sont indiqués.

Le Coloriste Enlumineur met aussi ses presses lithographiques à la disposition des abonnés désireux de faire reproduire leurs compositions et travaux divers à un nombre plus ou moins grand.



Tube aquarelle No 600.

COULEURS SUPERFINES pour la peinture à l'huile, l'aquarelle, la gouache
COULEURS pour la PEINTURE sur PORCELAINE et sur VERRE couleurs transparentes pour colorier les photographies
Pastels surfins tendres et demi-durs.

BOURGEOIS Ainé, à PARIS

MAGASINS :
31, rue du Caire.



USINES :
22, r. Claude-Tillier & à Senon (Meuse).



Bâton aquarelle No 10.

ENCRE DE CHINE LIQUIDE indélébile et imputrescible
BOITES GARNIES pour la peinture à l'huile, la gouache, l'aquarelle, l'enluminure, la photominiature, la photopeinture, la peinture-émail, etc.

BOITES FANTAISIE garnies de couleurs naturelles et de couleurs sans danger pour les enfants.
MATERIEL D'ARTISTES chevalets, sièges, toiles, parasols, etc. etc.
NOUVELLE PATE PLASTIQUE conservant indéfiniment sa malléabilité.

Le Coloriste Enlumineur.

NOTRE COURS. — MATIÈRES PREMIÈRES.

L'OR EN RELIEF, PROCÉDÉ A LA CRAIE. (Suite.)

GES légers accidents, qui passent du reste inaperçus dans l'ensemble, ne se produisent pas forcément dans un travail normal : nous n'en parlons que pour mettre le praticien en garde.

Je vous ai, chers lecteurs, minutieusement décrit un procédé qui nous est propre, dont nous avons réussi l'application, bien longtemps avant de savoir que le moine Théophile avait vécu. Nous avons dit ailleurs comment nous étions parvenus à ce résultat ; ce que nous affirmons, c'est que ce procédé est entre tous un des meilleurs ; nous possédons des travaux exécutés de cette façon, la seule du reste dont nous nous servons, et que nous avons soumise à toute sorte de froissements, de grattages. Les quelques personnes qui ont pu voir combien nos efforts sont vains, savent que nous ne nous avançons pas trop en le déclarant indestructible.

Sur vélin et parchemins apprêtés ou non, sur papier ou bristol le travail est le même, l'adhésion identique.

Nous terminerons en disant que, si quelques personnes veulent encore simplifier le travail, il est sans danger de mélanger la craie et le bol d'Arménie et de ne faire qu'une seule opération des deux. On évite ainsi l'application de l'assiette ; mais pour ceux qui ne regardent pas à la peine, le premier mode est toujours le meilleur.

A l'appui du procédé du *Coloriste-Enlumineur*, il convient de mentionner que M. Beaufils, un chercheur infatigable, est arrivé à des résultats parfaits par un travail presque analogue. — Mgr Barbier de Montault, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1857, nous initie à la découverte de M^{lle} Robert. Nous laissons la parole au savant Prélat :

« Il y a quelques années, une célèbre miniaturiste de Paris, M^{lle} Robert, inventa une poudre propre à relever l'or sur le vélin. Elle avait remarqué sur les éclatantes miniatures des XII^e et XIII^e siècles, que l'or portait non sur la feuille elle-même mais sur une substance agglutinante qui mordait à la fois l'or et le vélin. Il se produisait alors un relief plus ou moins épais, et l'or, simple pellicule, était si brillant, qu'il indiquait une retouche postérieure à l'application. De plus, souvent on y voyait des gaufrages, des pointillages et autres jeux de poinçon. De cette découverte, l'artiste passa à l'imitation. Sa poudre est-elle celle du moyen âge ? Je l'ignore ; mais ce que je sais et puis affirmer, c'est que le résultat obtenu est le même.

« L'Angleterre a toujours la primeur de nos inventions utiles. Demandez dans n'importe quel magasin de Paris la poudre à relever l'or de M^{lle} Robert et vous aurez une réponse négative comme celle qui m'a obligé de m'adresser à Londres pour en avoir. Voici le nom sous lequel elle est connue et l'adresse du marchand :

MISS ROBERT'S RAISING POWDER
FULLER'S RATHBONE, Place 34.

« Monsieur Meillet, qui a bien voulu se charger de l'examen chimique de cette poudre, nous indique ainsi sa composition:

Sanguine entière	5 dé.
Craie	60 gr.
Gélatine ou colle forte	4 gr.
Gomme arabique	2 gr.

« Mélanger les deux substances, puis ajouter la gélatine et la gomme finement pulvérisée.

« En France, personne ne s'est ému de l'invention de M^{elle} Robert, et je crois être le premier à parler d'une découverte qui fait honneur à notre pays autant qu'elle peut nous être utile dans nos imitations archéologiques.

« Pendant deux hivers, j'ai vu à Rome Miss Strange, élève de M^{elle} Robert et digne émule des miniaturistes du moyen âge, appliquer l'or, par le procédé que je vais décrire, sur les pages ravissantes d'un Livre d'heures dont l'enluminure occupe agréablement ses loisirs. Je lui dois ici l'expression de mes remerciements pour avoir, avec tant de complaisance, répondu à mes questions pleines de curiosité et pour avoir toujours satisfait à mon avidité d'apprendre une recette que je fixe sur le papier pour ne plus l'oublier.

« Les détails sont minutieux:

« Ayez une forte feuille de papier roulée en cône et collée au point de jonction des deux extrémités, tronquez le sommet du cône comme un abat-jour de lampe, de la dimension exigée par le pot que vous y placerez, et pratiquez le long de ses flancs de longues et étroites ouvertures, à l'instar de nos fenêtres romanes, pour donner de l'air à la petite bougie ou veilleuse qui brûlera au centre de ce fourneau économique; délayez dans un vase de porcelaine résistant au feu la quantité de poudre dont vous avez besoin, suspendez le vase au sommet du cône et chauffez jusqu'à ce que la poudre soit parfaitement fondue; pour y aider, remuez avec un bâton ou un pinceau.

« Quand la fusion est complète, prenant avec le pinceau la poudre devenue liquide, étendez-la aux parties où vous désirez obtenir un relief. Cette première couche une fois sèche, appliquez-en une seconde, laissez sécher et mettez autant de couches que votre relief l'exige; puis, avec un grattoir bien affilé, nettoyez, de manière que la surface soit unie et sans le plus petit ressaut; disposez vers le milieu, pour le jeu de la lumière, une ligne continue un peu plus saillante et faites fuir les deux côtés en pente légère et presque insensible. Ici surtout, rien de heurté ni de tranché; pas de surface plane, pas de surface bombée non plus. Le tact, la délicatesse de la main, habituent à ces artifices simples et ingénieux.

« En feuille, l'or reste adhérent par l'emploi des mordants ordinaires. Mais là est souvent l'écueil des jeunes artistes; la pellicule métallique est si mince, si impressionnable au moindre souffle, qu'on a cherché à lui substituer l'or en coquille. Je n'y répugne nullement.

« L'or en coquille se délaye et s'applique au pinceau, comme la couleur. Passez et repassez souvent, afin que la couche soit uniforme et d'une épaisseur convenable. Pour lui ôter sa teinte matte et terne, servez-vous, en le polissant, de l'agate recourbée qu'emploient les doreurs, ayant soin, avant de commencer votre opération, d'opposer à la pression que vous exercerez sur le vélin une palette de porcelaine ou un morceau de verre épais que vous appuierez contre le vélin sous le châssis.

« Un des plus curieux manuscrits pour le pointillage et le gaufrage est la Bible de Jeanne d'Evreux, que possède la Bibliothèque nationale de Paris. Ces deux procédés y sont habilement distribués dans les fonds, les bordures, les vêtements et les nimbes.

« Vous ferez le pointillé avec un poinçon d'agate, dont la pointe ne sera ni trop aiguë, ni trop émoussée. N'oubliez pas la

« palette, qui vous empêchera de透
透cer le vélin.

« Le gaufrage exigerait une variété de
fers que je n'ai pas encore rencontrée.
« Vous le remplacerez par le poinçon d'a-
gate qui, sous la direction d'une main
sûre, tracera les lignes courbes ou suivra
les lignes droites de la règle.

« Je termine par ces deux conseils : n'ap-
pliquez la couleur qu'après votre prépa-
ration de relief achevée et cernez toujours
d'un filet coloré d'or qui, à ce contact,
brillera d'un plus vif éclat. »

Prenons maintenant celui de M. E. Chataigné, l'artiste Dijonnais, décédé l'an dernier. Voici comment il expliquait l'application de sa pâte monacale :

« On prend un morceau de cette pâte que
l'on fait fondre au bain-marie dans une
toute petite cassolette. Une grande cha-
leur doit être constamment maintenue.
Quand cette pâte est liquéfiée, on trempe
préalablement son pinceau dans l'eau
presque en ébullition et on délaie cette
substance pour ne pas l'employer en trop
grande quantité. Si le pinceau en est trop
chargé, il faut l'en dégager en le retrem-
pant dans cette même eau. Comme il se
forme une peau sur la surface de cette
pâte, il faut avec son pinceau aller cher-
cher celle qui se trouve en dessous, et, au
besoin, mettre un peu d'eau chaude dans
la cassolette, surtout pas en trop grande
quantité ; car cette pâte perdrat sa force
et deviendrait cassante. Ce travail doit
être fait avec assez de rapidité.

.....
« Il ne faut pas s'inquiéter des inégalités
qui peuvent se produire. Cette pâte étant
sèche se prête on ne peut mieux à l'action
d'un grattoir bien effilé.

.....
« Lorsque le relief est bien uni par le
grattage, on passe dessus le brunissoir en
agate..... Cette pâte se prête également

pour les fonds plats : mais il est important
de réservier la place de ce qui doit être fait
en couleurs ordinaires ; car, je le répète,
il faut toujours commencer son travail
par l'application des bronzes et de l'or.

« Les reliefs et les fonds plats étant ter-
minés et bien secs, c'est alors que l'on
peut appliquer le bol ou assiette... »

M. Karl Robert dans son ouvrage « *Traité pratique d'enluminure* » donne un extrait d'un ouvrage anglais où les reliefs s'appliquent aussi à base de craie ; le procédé Alfred Olivier dont parle M. Jules Adeline dans « *La peinture à l'eau* » l'est également et à quelques détails près, tous ces procédés se ressemblent.

Nous pourrions citer encore cinq autres procédés analogues : mais à quoi bon ? Au fond, c'est la même chose et il n'en saurait être autrement pour qui raisonne. Nous sommes certain que le moine Théophile a été pour bien peu de chose dans la mise à jour de ces procédés et nous serions fort étonné qu'un seul de ceux que nous citons, se soit inspiré de sa recette.

On ne saurait davantage nous accuser de nous être plagiés mutuellement. Disséminés comme nous l'étions, inconnus les uns aux autres, chacun restait dépositaire de son secret pour la raison exposée au début de cet article.

Cherchant toujours le mieux, nous nous sommes laissé aller à essayer du procédé à base métallique et devant les résultats premiers, nous avons cédé au désir d'en faire l'application à quelques-uns de nos travaux. Désireux d'être agréable à tous, nous en avons fait un éloge outré, et ce par pure confraternité. Force nous est de convenir aujourd'hui que nous nous étions trop pressé : il faut déchanter ; notre devoir nous force de dire qu'en dehors des procédés dont à tort ou à raison, on attribue la paternité au moine Théophile, il n'est rien de bon, de durable.

(A suivre.)

J. V. D.

Les armoiries ecclésiastiques, d'après la tradition Romaine

V.

Amitre compte au nombre des pontificaux de l'évêque, qui s'en sert aux solennités de l'Église. Il la reçoit des mains de l'évêque consécrateur, qui la bénit préalablement et la lui pose sur la tête. La mitre se retrouve sur les armoiries épiscopales dès la fin du XV^e siècle. Elle somme l'écu, et ses fanons sont relevés de chaque côté. Je la trouve ainsi sur la tombe d'un évêque, 1444, à Sainte-Marie *in Trastevere*, et d'un évêque espagnol à Sainte-Marie-sur-Minerve, en 1485 et 1488 ; sur le monument funèbre de deux évêques espagnols, à Sainte-Marie de Monserrato, en 1504 ; sur celui d'un évêque de Césène, à Sainte-Marie *in Ara Cæli* et, en 1555, sur la tombe d'un évêque d'Assise, à Saint-Marcel.

Cette coutume, qui régnait en France également à la même époque, ne paraît pas s'être maintenue, et elle est tellement tombée en désuétude qu'aucun évêque italien ne timbre ses armoiries de la mitre, qu'ailleurs on pose, au moins depuis deux siècles, à l'angle supérieur et dextre de l'écu pour faire pendant à la crosse, qui se met à sénestre.

En Italie, la mitre n'est portée que par les abbés généraux d'ordres et les chanoines qui en ont le privilège, par concession expresse du Saint-Siège, ainsi que les autorise un décret de 1752. Les abbés la placent à l'angle de l'écu, en face du bâton pastoral, et les susdits chanoines, isolée, au-dessus de leur blason. Quant aux chanoines et dignités qui n'ont l'usage de la mitre qu'à titre de *pontificaux*, ils ne peuvent en timbrer leurs armoiries, la Congrégation des

Rites l'ayant prohibé, en 1822, par un décret que confirma Pie VII, le 12 juillet 1823, par la constitution *Decet Romanos Pontifices*.

Mais il importe d'observer que pour les évêques, comme pour les abbés généraux, la mitre représentée est toujours la mitre précieuse, c'est-à-dire à fond blanc, avec broderies et orfrois d'or, le tout semé de pierres précieuses. La mitre canoniale, au contraire, est entièrement blanche, sans broderies d'aucune sorte et avec des franges rouges aux extrémités des fanons.

En France, avant la Révolution, les abbés ordinaires des monastères et les doyens ou premières dignités des chapitres paraient leur écu d'une mitre. Abus ou non, il suffit de dire ici, que cet usage n'a plus sa raison d'être, et que, même autorisé et légal autrefois, il a subi, en compagnie d'une foule d'autres choses, les atteintes du Concordat qui a supprimé tous les anciens priviléges.

VI.

La crosse est un des insignes pontificaux que reçoit l'évêque dans la cérémonie de sa consécration. Elle se compose, ainsi que le prescrivent à la fois la tradition et le symbolisme, d'une hampe aiguisee en pointe, divisée par des nœuds et terminée par une volute. Dans le principe, que la crosse fût tournée à dextre ou à senestre, en dehors ou en dedans, cela ne tirait pas à conséquence, comme le prouvent surabondamment une foule d'écussons et de sceaux depuis le XIII^e siècle. En France, les évêques avaient modifié cet ordre de chose en enjoignant aux abbés de ne porter la crosse que tournée en dedans, ce qui exprimait que leur juridiction était toute intérieure et limitée aux murs mêmes de leurs monastères. Puérilité et vanité que toutes ces vaines précautions que Rome n'a jamais sanctionnées et dont le temps a fait justice !

A Sainte-Marie-sur-Minerve, le XV^e siècle me fournit un écu d'évêque, appuyé

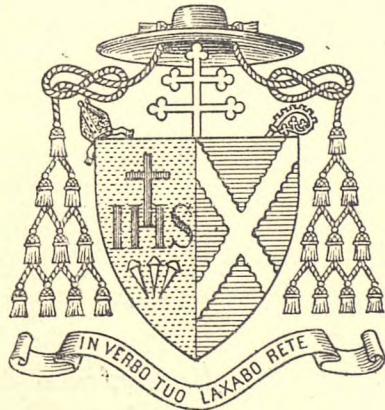
sur une crosse posée en pal et tournée à dextre. L'usage passa vite, car il ne se retrouve pas plus tard, et aujourd'hui il serait impossible d'en suivre la trace oblitérée.

En France, du milieu de l'écu, la crosse, dès le XVII^e siècle, s'est retirée à l'angle gauche, où sa mission était de s'harmoniser avec la mitre placée à l'angle droit. Telle est encore de nos jours la crosse sur l'écusson des abbés généraux d'ordres.

VII.

ADÉFAUT de crosse et de mitre, les évêques italiens portent une croix d'or à haute tige, semblable à nos croix processionnelles. La croix domine l'écu et la pointe se distingue à la partie inférieure. Cet usage a pour lui une louable antiquité, car je le constate, de 1458 à 1480, sur le sceau de Nicolas Perotti, évêque de Siponto (*Rev. de l'art chrét.*, 1887, p. 325); en 1495, à Sainte-Marie-sur-Minerve, sur le tombeau d'un évêque de Nicosie, et, en 1504, à Sainte-Marie *in Ara celi*, sur celui d'un évêque de Césène.

L'archevêque, primat ou patriarche, occupant dans la hiérarchie un degré supérieur à l'évêque, pour se distinguer de lui, double



le croisillon de la croix, croix purement de fantaisie et usitée seulement dans l'art héraldique, car celle que l'archevêque fait porter devant lui aux fonctions ecclésiastiques est une croix simple, à une seule traverse.

Suivant la même progression dans le même ordre d'idées, les artistes ont fréquemment attribué au pape une croix à triple croisillon. J'ai déjà protesté contre cette innovation anti-liturgique et anti-héraldique. Espérons donc, qu'à force de le redire, l'on finira par nous entendre et que l'on débarrassera l'art de cette superstition monstrueuse et inopine.

Je sais bien que Mgr de Ségur, auditeur de Rote, a timbré son blason d'une croix d'or, en qualité de sous-diacre apostolique et de crucigère du pape; mais ceci ne constitue qu'une exception qui, en aucun cas, ne peut avoir force de règle, jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement en haut lieu.

VIII.

LES ordres chevaleresques décernés par les puissances civiles s'ajoutent à la partie inférieure de l'écusson. La croix pend à son ruban, dont il faut exactement observer les couleurs, et la plaque, abritée sous l'écu, ne laisse apercevoir que l'extrémité des pointes de la croix. Je puis citer à l'appui la pratique constante des chevaliers de Malte.

Ces mêmes chevaliers ont renoncé au chapelet dont autrefois en France ils entouraient leurs armoiries.

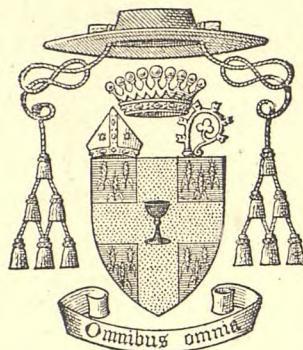
IX.

JE grouperai ici mes observations sur des faits, ou vieillis ou d'un usage restreint.

Le pallium caractérise la juridiction archiépiscopale. Certains archevêques, non contents de leur croix à double traverse, croient encore nécessaire d'ajouter le pallium pour mieux les faire reconnaître, soit sur le champ même de l'écu, soit en dehors.

Tout au plus pourrait-on, afin de constater le privilège, le tolérer sur les armoiries de certains évêques qui, comme ceux de Marseille, de Vannes, de Bayeux, de Clermont, et d'Autun, ont obtenu le privilège de le porter aux cérémonies pontificales.

Quant au pape, c'est réellement un abus que de le mettre sur ses armoiries, ainsi que l'ont fait plusieurs fois des graveurs français.



La couronne répond à un titre de l'ordre civil : prince, duc, marquis, comte, vicomte et baron. Autrefois, que nos évêques avaient des titres attachés à leurs sièges, nous comprenons jusqu'à un certain point qu'ils aient pu adopter les insignes de leur dignité purement laïque. Mais les choses ayant été modifiées par la Révolution, nous rentrons forcément dans le droit commun. Or, ce droit est, que les ecclésiastiques renoncent à toutes les couronnes civiles auxquelles ils pourraient prétendre en raison de leur naissance ou de leurs fonctions de l'ordre temporel. De là découlent dans la pratique ces deux applications, que le titre de comte romain ne suffit pas pour autoriser le port d'une couronne analogue, et que ceux qui ont rang au Sénat ne sont pas autorisés pour cela à prendre une couronne et le manteau qui l'accompagne.

Toute armoirie complète a ses tenants ou supports.

Comme tenants, on donne quelquefois au pape deux anges (Pie VI) ou saint Pierre et saint Paul (Benoît XIV).

La Congrégation du Cérémonial a décidé que les armoiries des cardinaux n'auraient d'autre distinction que le chapeau rouge, à l'exclusion de tout autre insigne nobiliaire, quel qu'il soit, parce que la dignité cardina-

lice prime toutes les autres. Les évêques, prélats et dignitaires, tant de la cour romaine que de l'État pontifical, se sont modelés sur ce décret, en sorte que l'écusson est toujours seul et dégagé de tous côtés. Cependant, si l'écusson n'avait qu'un seul support qui lui servit de fond, cette particularité serait tolérée, ainsi qu'on a pu le voir pour les cardinaux Piccolomini et Cagiano de Azevedo, qui faisaient enserrer leur écusson par un aigle à deux têtes.

Cette concession me conduit naturellement à parler d'une autre, qui concerne le cimier. On le remarque sur les armoiries du cardinal Patrizzzi, qui a un nègrillon soutenant la devise *Sola fides*, et dans celles du cardinal Barnabo, qui porte un taureau. Il y a peu de temps, feu le cardinal Simonetti avait pour cimier un pélican avec sa piété.

La devise s'est généralisée parmi nous, depuis le Concordat seulement, car auparavant, si elle existe, ce n'est qu'à l'état d'exception. En Italie, elle est inconnue ou tout à fait exceptionnelle. La devise est faite pour les contre-sceaux et, à ce titre, elle figure sur les bulles pontificales que souscrivent le pape et les cardinaux.

En France aussi, c'est l'usage de mettre sous l'écusson deux branches en sautoir, de chêne, d'olivier ou de lys. Sans blâmer formellement cette manière de faire, je me contenterai de dire qu'elle est nouvelle et ne procède que très vaguement du passé ; car sur les anciens monuments où ces branches se constatent, elles n'ont aucune valeur héraldique et ne sont motivées que par le seul désir d'ornementer davantage les armoiries.

Encore un usage disparu, celui du bourdon, que les prieurs réguliers ou les préchanteurs des cathédrales dressaient en pal derrière leur écu.

(A suivre.)

X. BARBIER DE MONTAULT,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Correspondances.



OS critiques sur les vélin ont valu la lettre ci-dessous à nos éditeurs.

Il faut qu'on sache, que *Le Coloriste* ne veut pas faire de polémique; uniquement occupés d'être utiles à nos lecteurs, auxquels nous devons tout ce que notre expérience nous a appris, nous n'entendons pas abdiquer le droit de critique, que personne ne peut nous contester, sauf à en user avec modération.

En créant *Le Coloriste*, l'éditeur et ses collaborateurs n'ont pas voulu faire une spéculation, leur but est plus élevé: il suffit de parcourir notre publication pour se convaincre que si nous n'y apportions tous un concours désintéressé, son existence serait plus que précaire, étant donné les frais considérables que nécessite un semblable périodique.

Nous insérons toutefois la lettre de notre honorable correspondante; nous y ajoutons un extrait d'une autre lettre que nous avons reçue naguère; elle prouvera que nous ne sommes pas seuls de l'avis émis dans l'article incriminé.

8 Septembre 1893.

Monsieur l'Éditeur du
Coloriste Enlumineur.
Paris.

Ayant pris connaissance de votre N° du 15 août, l'article que Monsieur Van Driesten a inséré dans le journal au sujet de la fabrication du velin est complet et technique, mais je ne comprends pas la remarque sur nos produits ne valant pas ceux de nos prédecesseurs (!!?)

Depuis 1844 ma maison existe, et aucun changement, que de l'amélioration, n'a été opéré (nous ne demandions que cela), les affaires ayant pris une plus grande extension.

Voulez-vous comparer notre fabrication avec celle des XIII^e et XIV^e siècles (c'est fait); vous contenteriez-vous, Messieurs, des vélin des manuscrits de Cluny ou de la bibliothèque? (certainement) vélin naturels, jaunes (dès l'origine) et travaillés à une seule façon (à notre humble avis, c'était la bonne). Quant à la souplesse, à la douceur du grain, au moelleux et au pelucheux, le véritable velin pour manuscrits, je le tiens à votre disposition; je puis vous affirmer que j'ai en magasin des peaux identiques aux livres d'heures anciens (il serait bon de n'offrir que ceux-là). Examinez celui édité par la maison Gautier, imprimé par Jouaust, vous retrouverez exactement le même travail du parcheminier. En ce qui concerne les

travaux d'enluminure: Sur ce genre de velin, beaucoup d'entre vous, Messieurs, ne savent pas y écrire (avis à ceux qui écrivent): il vous faut un velin blanchi, empâté, préparé tout comme du bristol (c'est désastreux); notre intelligence a pu vous satisfaire (pas entièrement croyez-le), mais l'art y a certainement perdu. (C'est ce que nous disions.)

Ramenez, jeunes artistes, le goût du beau et du bien fait, et les vieilles recettes des parcheminiers seront à votre service (nous en prenons bonne note).

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Ve A. MERCIER.



Voici maintenant l'avis d'un artiste dont personne ne saurait nier la compétence:

« Une chose est peut-être à regretter, c'est que « la peau de veau ne soit pas traitée à notre « époque par les parcheminiers de la même façon « que dans les siècles passés.

« Depuis près de 50 années que la maison « X..... (1) me compte parmi ses clients, j'en ai « fait parfois l'observation. Les vélin ou même « les parchemins anciens sont plus doux, plus « veloutés, et le travail se fait plus facilement. « Les manuscrits italiens des XIV^e et XV^e « siècles possèdent surtout cette qualité, bien « précieuse pour l'artiste appelé à laisser des « monuments de ce genre. »

Lⁿ LA ROUX,
Officier de l'instruction publique,
héraudiste paléographe de la ville de Paris.



OUS aurions pu ne pas donner suite à cette réclamation toute personnelle, alors que nous, nous adressessons à la collectivité, mais l'incident pouvant profiter à nos lecteurs; exceptionnellement, nous nous sommes écarté de notre ligne de conduite.

Il nous est arrivé de faire des remarques à des maisons spéciales fort importantes, qui, loin de s'en formaliser, ont tenu compte de nos observations et en ont reconnu la justesse: Madame Mercier aurait bien dû faire de même.

J. V. D.

1. Nom bien connu de Madame Mercier.

Nos planches.

Pl. XIII. — Cette planche donne le *trait* d'une riche et gracieuse enluminure tirée d'un manuscrit hollandais "Dietsche tale" du XV^e siècle. Pour aider nos abonnés dans la mise en pratique de nos cours sur l'enluminure, nous donnerons très prochainement la *chromo* de ce même sujet, traitée d'après une belle copie faite par une de nos plus "fidèles" lectrices, madame la baronne de WYNBERGEN DE BUSSLOO.

Variété.

SYMBOLES tirés de l'*Almanach héraclique* de M. le Chevalier de Crollalanza.

OR. — Richesse, honneur, noblesse, gloire, générosité.

ARGENT. — Pureté, clémence, vérité, foi, concorde.

GUEULES, ROUGE. — Amour, vaillance, grandeur, vengeance.

AZUR, BLEU. — Loyauté, constance, renommée, sainteté.

SINOPLE, VERT. — Espérance, joie, victoire, courtoisie.

SABLE, NOIR. — Deuil, force, sagesse, prudence, patience.

POURPRE. — Honneurs, grâce, haute noblesse, chasteté.

BLANC. — Innocence, virginité, sincérité, paix.

JAUNE. — Orgueil, jouissance, jalousie, inconstance.

TANNÉ. — Volonté inflexible.

VIOLET. — Modestie, tristesse, douce et résignée.

LILAS. — Souvenir.

GRIS. — Travail, patience.

FEUILLE MORTE. — Soupçon, désespoir.

CENDRE. — Chagrins, difficultés.

ROSE. — Tendresse, grâce, sensibilité.

SANGUINE. — Convoitise immoderée.

AMARANTE. — Indifférence.

GRIS ROUGEATRE. — Passion pour les combats.

CRAMOISI. — Folie, joyeuseté.

CHATAIN. — Sévérité, sagesse.

Cette reproduction en chromo sera, croyons-nous, un très bon modèle pour nos abonnés qui s'occupent de ce genre de peinture.

Nous pouvons fournir de ce joli passe-partout, des épreuves au trait, imprimées sur beau bristol, parchemin végétal, vélin, etc.

Pl. XIV. — Suite de l'alphabet orné du XIV^e siècle. — Voir notre article sur la *lettine ornée*.

PAILLE. — Faiblesse, insouciance, tromperie.

OLIVATRE. — Envie, jalousie.

BLANC et BLEU. — Courtoisie, bonté de cœur.

BLANC et ROUGE. — Courage, fermeté, joie.

BLANC et VERT. — Jeunesse vertueuse.

BLANC et POURPRE. — Élégance, Charme.

BLANC et NACARAT. — Affection, élévation.

BLANC et NOIR. — Plaisir parfait, humilité.

ROUGE et VERT. — Jeunesse vaillante.

ROUGE et BLEU. — Curiosité, désir d'apprendre.

ROUGE et NOIR. — Ennui, soucis, inquiétudes.

ROUGE et TANNÉ. — Découragement, abandon.

JAUNE et NOIR. — Confiance, tranquillité.

JAUNE et NACARAT. — Richesse, modestie.

VERT et BLEU. — Joie apparente et simulée.

BLEU et NOIR. — Méfiance, fausse simplicité.

NOIR et VERT. — Tempérance, sang-froid.

NOIR et NACARAT. — Fidélité, expérience.

NOIR et POURPRE. — Déloyauté, mauvaise foi.

BLEU, VERT et ROUGE. — Joie tempérée par la crainte.

BLANC, NACARAT et POURPRE. — Fidélité et amour du prochain.

BLEU, BLANC et AURORE. — Confiance en l'avenir.

Note. — Dans nos prochains numéros nous continuerons les cours de peinture sur verre et d'émaux, que nous illustrerons d'un grand nombre de croquis et modèles comme complément des textes.

Le Gérant G. STOFFEL.

Imprimé par DESCLÉE, DE BROUWER & Cie, Bruges.

LEFRANC & CIE PARIS

Exposition Universelle 1893

DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES
en tubes moites
pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES
pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de
J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX
PIERRES A ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS
ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER
BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

PHARMACIE VICQ D'AZIR.
Nous recommandons à nos abonnés,
aux établissements religieux les produits
suivants :

ELIXIR RECONSTITUANT LAPIQUE

Pilules
toni-ferrugineuses & anti-anémiques Lapique
Sirop pectoral balsamique Lapique

APOZÈME LAXATIF
Remède souverain des constipations opiniâtres
et des vices du sang.

PHARMACIE CH. LAPIQUE

PHARM. DE PREMIÈRE CLASSE.
3, Rue Vicq d'Azir, PARIS
Remise aux Communautés religieuses.

SANS COUVERTURE

Marchandises
& Valeurs

BOURSE MUTUELLE
Pertes
remboursées
Passage des Princes, PARIS

LE LIVRE DE FAMILLE



U'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressant leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la *généalogie ascendante*. Quant à la *généalogie descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.
Frontispice.
10 feuillets.

FASCICULE II. — Armorial.
Frontispice.
4 feuillets en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuillets en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.